



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

Centre de ressources
Grand Est

Cycle de qualification « évaluation finale des contrats de ville »

Séance 2
3 12 2021

Le cycle

Déroulement en 4 séances

- La démarche évaluative : une dimension prospective et stratégique / 18 novembre 2021 (matin)
- Evaluation et mesures : indicateurs, mesures d'impact... / 3 décembre 2021 (matin)
- Evaluation et dimension participative : prise en compte de la parole des habitants-es / 7 janvier 2022 (matin)
- Evaluation des modes de travail partenarial : le défi des coopérations / 20 janvier 2022 (après-midi)

Evaluation : de quoi on parle ?

L'évaluation des politiques publiques (EPP) est l'activité qui consiste, pour une institution publique, à mesurer les effets d'une politique menée afin d'éclairer la décision.

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/21987-evaluation-des-politiques-publiques-instrument-de-la-reforme-de-letat>

- L'évaluation vise d'abord à fournir aux pouvoirs publics des outils pour rendre leur action plus efficace. Elle doit fournir trois types d'information :
 - comment fonctionne la politique et quels sont ses effets ?
 - ses effets sont-ils à la hauteur des objectifs ?
 - peut-on faire mieux et comment ?
- L'évaluation consiste en une démarche pragmatique à partir de questions évaluatives formulées par les acteurs en fonction des enjeux identifiés comme devant et/ou pouvant faire l'objet de l'évaluation. Il ne s'agit donc pas d'évaluer l'ensemble des orientations du contrat de ville mais de cibler certains enjeux dans une perspective prospective (renouvellement de la contractualisation du contrat de ville).
- Evaluer une politique publique, c'est porter un jugement de valeur argumenté sur cette politique.

Rappel ... zoom sur la question de la mesure

- L'évaluation : une **obligation**
- mais aussi un **enjeu stratégique** par rapport à
 - ➔ la prochaine contractualisation de la politique de la ville,
 - ➔ au positionnement des enjeux de cohésion sociale et urbaine dans les territoires et dans les administrations,
 - ➔ par rapport aux enjeux de territoire.
- L'évaluation requiert du temps et de la **méthode** (différentes étapes)
 - ➔ la construction des questions évaluatives : choix et élaboration
 - ➔ la question de la mesure : identifier les indicateurs, choisir, construire...

Zoom sur la question de la mesure

La question de la mesure : identifier les indicateurs, choisir, construire...

- Distinguer les différentes données mobilisables
- Savoir ce qui existe
- Illustrer et donner à voir ce que l'on peut faire
- Permettre de faire le point sur ce que vous pouvez faire



- Pierre-Alban BONIN, analyste territorial – géomaticien, Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)
- Sabine VETTER, Directrice d'études - Planification Foncier et Cohésion territoriale, ADEUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise)
- Didier TAVERNE, Directeur des études Socio-Economie, AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne)

Etablir les questions évaluatives et les mesurer

Enjeu 1 – Formulation de la question évaluative

Dans quelle mesure... En quoi... Peut-on dire que... A-t-on réussi à...

Quelques exemples:

- Dans quelle mesure le CV contribue à l'amélioration du cadre de vie ?
- Au regard des moyens déployés a-t-on suffisamment réussi à diminuer le nb d'enfants en décrochage?
- En quoi les villes sont parties prenantes des orientations du CV?
- Dans quelle mesure le CV est-il complémentaire aux actions de DC dans le domaine de l'emploi?
- Dans quelle mesure les dispositifs et les méthodes bénéficient aux territoires et publics hors QPV?

Enjeu 2 – Vérifier la faisabilité par rapport à la mesure

Mesurer : données, indicateurs, marqueurs

L'évaluation, c'est porter un jugement de valeur argumenté. Pour disposer d'arguments, il faut du matériau donc des données.

Pour décider de la manière de collecter ces données, il est pertinent de :

Savoir ce que l'on veut en tirer

Savoir ce dont on dispose déjà

Identifier les contraintes, les limites et les freins à la collecte

1. Réaliser un état des lieux

Ce à quoi il faut penser, vérifier à certaines conditions ...

Identifier,
recenser,
qui existe

Identifier,
vérifier ce
dont on
dispose

Faire le point
sur les moyens
(financiers,
humains internes
et externes)

Construire
des
données

2. Faire un choix

Quelques critères pour choisir les indicateurs

- La disponibilité : trouver des indicateurs qui soient renseignables, la disponibilité des données doit être testée avant que l'indicateur soit choisi.
- La précision : un indicateur a pour objectif de donner des éléments d'informations visant à accompagner une démarche de réflexion préalablement définie.
- L'utilité : il ne sert à rien d'avoir une batterie trop grande d'indicateurs, il suffit d'en choisir quelques uns, jugés les plus pertinents car les plus à même de fournir les éléments d'information en adéquation avec la question que l'on se pose. Ils doivent correspondre aux objectifs et aux résultats attendus.
- La faisabilité, la fiabilité, la pertinence, le coût...

Les différents types d'indicateurs...

■ Les indicateurs de contexte ou de situation

- ➔ Les indicateurs de contexte servent à établir des constats.
- ➔ Ils aident à poser des éléments de diagnostic, à caractériser une population ou un territoire : le taux de qualification chez une classe d'âge, la proportion de bénéficiaires des minima sociaux sur un quartier, le taux d'alphabétisation, etc.

■ Les indicateurs de suivi

- ➔ Les indicateurs de suivi se composent des indicateurs de réalisation et de résultats.
- ➔ Ils se rapportent directement à l'action mise en œuvre et informent sur les modalités de mise en application de l'action concernée.

■ Les indicateurs d'effets ou d'impacts.

- ➔ Ces indicateurs mesurent des évolutions à moyen et long terme.
- ➔ Ils permettent de voir en quoi les actions menées ont pu contribuer à une amélioration ou à une dégradation de la situation initiale, à prendre en compte la perception et/ou le ressenti des bénéficiaires.

Interventions

- Pierre-Alban BONIN, analyste territorial – géomaticien, Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)
- Sabine VETTER, Directrice d'études - Planification Foncier et Cohésion territoriale, ADEUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise)
- Didier TAVERNE, Directeur des études Socio-Economie, AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne)

D'autres exemples de démarche



- [https://www.oriv.org/wp-content/uploads/Guide-methodo Observationterritoires version def.pdf](https://www.oriv.org/wp-content/uploads/Guide-methodo_Observationterritoires_version_def.pdf)
- <https://spark.adobe.com/page/Clnp3XbemouOI/>